

FRA1557F (2024-09)

5. Attestation de célibat du participant

J'atteste qu'à la fin de notre vie commune, je n'étais ni marié(e), ni séparé(e) de corps, ni uni(e) civilement avec le conjoint visé par la présente demande ou avec une autre personne.

X

Signature du participant

6. Document à transmettre

• Preuve qu'un enfant est né ou à naître de l'union ou a été adopté

Note : Il n'est pas nécessaire d'inclure ce document lorsque la vie commune a duré plus de 3 années.

Pour ce document vous devez obtenir le certificat de naissance (grand format) de votre enfant en vous adressant au Directeur de l'état civil www.etatcivil.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Le certificat et la copie d'acte ».

7. Signature du demandeur

Par la présente, je désire que soit effectué le partage de la valeur des droits accumulés dans le régime de retraite.

Nom et prénom du participant ou de l'ex-conjoint

X

Signature du participant ou de l'ex-conjoint

A A A A M M J J
Date

Beneva vous rappelle qu'elle accorde une grande importance à la protection de vos renseignements personnels. Pour en connaître davantage sur nos pratiques, nous vous invitons à consulter notre *Énoncé de confidentialité* au www.beneva.ca.

